

5.00 crédits	45.0 h + 30.0 h	Q1 et Q2
--------------	-----------------	----------

Enseignants	Degand Elisabeth ;Sergier Matthieu (supplée Degand Elisabeth) ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Les compétences productives et réceptives du néerlandais sont abordées au travers de trois thèmes principaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Principes cognitifs sous-jacents à l'apprentissage du néerlandais comme langue étrangère, en particulier : l'acquisition du vocabulaire, les stratégies de lecture, les stratégies rédactionnelles (dans l'enseignement supérieur); 2. La place du néerlandais dans le monde et dans la société; 3. La variation diachronique et synchronique du néerlandais. <p>Au travers de ces trois grands thèmes, les stratégies rédactionnelles et de lectures seront travaillées tout au long de l'année. Une attention particulière sera donnée à la maîtrise du code linguistique, en particulier à l'écrit.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 s'exprimer oralement et par écrit au niveau indépendant avancé (Niveau B2-B2+, Cadre européen de référence pour les langues); 2 maîtriser les techniques et les codes discursifs pour la rédaction de textes argumentatifs et descriptifs portant sur une des thématiques abordées au cours. Il·Elle pourra faire usage d'une langue grammaticalement et lexicalement correcte; 3 retracer l'histoire de la langue néerlandaise; 4 expliciter les concepts théoriques spécifiques à la variation de la langue néerlandaise, en particulier la variation régionale (Pays-bas/Flandere) et la variation diaphasique (standaardtaal, tussentaal, dialect).
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>A: Evaluation continue : 25%, soit 5 points sur 20!, cette partie de l'évaluation est acquise tout au long du cours à domicile et en classe (tâches de compréhension et de production orales et écrites à accomplir). La participation au projet Tandem fait partie de l'évaluation continue. Cette partie n'est pas rattrapable en seconde session (cf. article 78 du RGEE).</p> <p>B: Examen partiel écrit en janvier (25%) portant sur le code linguistique: exercices de grammaire, de formulation argumentative et de vocabulaire.</p> <p>C. Examen en fin d'année académique (50%):</p> <ul style="list-style-type: none"> • partie C1 (examen oral : 10%) : Questions ouvertes portant sur la partie théorique de la matière vue au Q2 (taalvariatie) ; • partie C2 (examen écrit partie A: 20%) : Exercice portant sur la capacité à appliquer les stratégies de lecture vue au cours • partie C3 (examen écrit partie B: 20%): Exercice de rédaction portant sur un des sujets abordés au cours. Les critères d'évaluation de la maîtrise du code linguistique adoptés pendant l'année (grilles d'évaluation mises à la disposition des étudiant.es) sont d'application pendant l'examen. <p>La réussite de la partie C1, C2 et C3 est indispensable pour démontrer les compétences et connaissances définies dans les acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement. Une note d'échec pour une des trois parties entraîne une note d'échec pour la totalité de l'examen.</p> <p>La note finale est la moyenne pondérée des notes A, B et C. Dans la note finale, la partie A vaut pour 5/20, la partie B vaut pour 5/20 et la partie C vaut pour 10/20.</p> <p>En cas d'échec en fin d'année académique (juin), l'étudiant.e représente la partie B et la partie C, la partie A (formation continue) n'est pas rattrapable. La pondération reste la même.</p> <p>Les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique.L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalée. L'utilisation des intelligences artificielles pour les tâches où celles-ci sont explicitement interdites sera considérée comme un cas de tricherie.</p>

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Au niveau de la méthode, le cours adoptera une approche "CLIL" (content and language integrated learning) intégrant aspects théoriques et aspects de maîtrise de la langue par le biais d'une alternance entre séances théoriques et exercices. La participation active des étudiants sera requise, non seulement pour les exercices, mais également pour les séances théoriques. Une évaluation continue permettra la progression des compétences afin de vérifier si le niveau B2+ est atteint pour les compétences productives, et C1 pour les compétences réceptives. Pour les compétences productives orales spontanées, les étudiant.es seront invité.es à participer au projet TANDEM avec la KU Leuven.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Après une introduction explicitant le niveau de compétences à atteindre, le cours développera au cours du premier quadrimestre une série de notions théoriques visant l'ancrage académique de la matière abordée: processus cognitifs sous-jacents à l'apprentissage d'une langue étrangère, stratégies de lecture, typologies de textes, registres de langue, techniques argumentatives (écrites et orales). Au second quadrimestre, le cours aborde la variation linguistique: aspects sociolinguistiques et géolinguistiques expliquant la variation synchronique en langue néerlandaise, complétée par une description diachronique de l'évolution de la langue.</p> <p>En parallèle, lors de séances d'exercices, les notions théoriques seront mises en oeuvre dans la compréhension de textes. Pour les compétences réceptives, l'accent principal sera mis sur la compétence à la lecture (leesvaardigheid), sans toutefois négliger la compréhension orale d'un type de discours spécifique (principalement non-interactif). Pour les compétences productives, une attention particulière ira vers le processus d'écriture en langue étrangère. Les étudiant.es seront accompagné.es dans l'acquisition des compétences écrites en suivant un cours MOOC qui sera discuté collectivement. En outre, des exercices spécifiques se focaliseront sur l'extension du vocabulaire et sur la précision grammaticale et syntaxique, une attention particulière sera accordée aux compétences de synthèse (techniques de résumé) et d'argumentation.</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>Portfolio d'articles et textes disponibles sur Moodle. Exercices en ligne "Thematische woordenschat Nederlands voor anderstaligen" (Loo, van e.a., Intertaal, 2013)</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Un portfolio avec les textes et les exercices est disponible à la DUC (LGERM1337: Portfolio). Une copie électronique de l'ensemble des textes est disponible sur Moodle.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ELAL</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Mineure en Langue et culture néerlandaises (accessible uniquement pour réinscription)	MINNEER	5		
Bachelier en droit [Parcours bilingue KULeuven]	DRO1BA	5		
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale]	ROGE1BA	5		
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques]	GERM1BA	5		
Mineure en Langue et culture néerlandaises	MINNEERL	5		